

Autreville **INFOS**

Mars 2016

SOMMAIRE

[P1 – Les mots du maire](#)

[P2 – Bonne retraite Christiane](#)

[P2 – Une nouvelle secrétaire](#)

[P2 – Commission environnement](#)

[P3 – Espaces Naturels Sensibles](#)

[P3 – Vélo route Voie Verte](#)

[P4 – Autreville vue d'avion](#)

[P4 – Terrain de la base de voile](#)

[P4 – Travaux sur le viaduc A31](#)

[P5 – Bien trier nos déchets](#)

[P5 – Assistante maternelle](#)

[P6 – Amélioration services publics](#)

[P7 – Amélioration de l'habitat](#)

[P7 – Ecole Emile Schmitt](#)

[P8 – Pages des associations](#)

[P10 – Nettoyage de printemps](#)

Edito - Les mots du maire



L'année 2016 est sur les rails depuis trois mois et le printemps s'annonce déjà, après un hiver bien clément. Les activités reprennent dans les jardins et dans les vergers. C'est bon signe ! Christiane, notre ancienne secrétaire de mairie, a pris sa retraite le 1^{er} février. Un hommage lui a été rendu lors de la cérémonie des vœux en présence de Catherine Boursier et Anthony Caps, nos conseillers départementaux, et d'Henri

Lemoine, le président de la Communauté de communes du Bassin de Pont-à-Mousson. Un cadeau lui a été remis de votre part.

La pose des feux tricolores pour sécuriser le carrefour de la rue de la Côte avec la Route départementale a pris du retard. Heureusement, les travaux se terminent avec la pose de la signalisation. La mise en service sera effectuée dès qu'ERDF aura réalisé le branchement électrique. Je rappelle que les véhicules qui quitteront le village par la rue de la Côte seront toujours prioritaires. Le feu sera rouge en permanence sur la RD40 sauf si un véhicule se présente à une vitesse inférieure ou égale à 50 km/h. Dans ce cas, le radar ordonnera le passage au vert sur le feu tricolore. Le véhicule respectueux de la vitesse n'aura pas à s'arrêter et pourra franchir le carrefour en toute sécurité. Cette solution ne satisfait pas tout le monde, j'en suis conscient, mais la sécurité l'emporte sur la gêne occasionnée par la pose de ces feux. Le coût important de 30 000 € est atténué pour la commune par une participation importante de la CCBPAM (50 %) et du Conseil Départemental. Le gros investissement qui nous attend cette année est la création d'une rampe pour permettre l'accessibilité de la mairie à tous. Nous en profiterons, si le budget nous le permet, pour créer des toilettes accessibles à l'intérieur de la mairie (et plus au fond de la cour) et peut-être refaire la façade. Ces travaux ne seront réalisables que si les subventions demandées à l'Etat, au Conseil Départemental, à la CCBPAM, au député nous sont accordées.

Le maire – Jean-Jacques BIC



Autreville sur Moselle vue du ciel



Un village inséré dans la nature

Bonne retraite Christiane



Discours prononcé lors de la cérémonie des vœux

Christiane a commencé sa carrière de secrétaire de mairie le 19 septembre 1983, recrutée alors comme agent de bureau auxiliaire par le maire de l'époque : Richard NOVAK. Pendant 2 ans, en 1984 et 1985, elle a suivi des cours par correspondance pour se préparer à l'examen de secrétaire de mairie des communes de moins de 2000 habitants, concours réussi le 26 Juin 1985.

Jean LOMBARD, alors maire de Bezaumont, recrute Christiane le 1^{er} Octobre 1989 comme secrétaire de mairie de la commune de Bezaumont.

Elle obtient le grade d'adjoint administratif en 1991, puis d'adjoint administratif Principal de 2^e Classe en 1995 et enfin le grade d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} Classe en 2008.

Entre temps, André ROBERT, Président de la communauté de communes du Grand Valmon recrute notre secrétaire le 1^{er} mars 1997 pour assurer le secrétariat du Grand Valmon. Puis en 2010, c'est à son tour Daniel CANET qui l'embauche pour assurer le secrétariat du SIAMA et ce jusqu'en 2012.

Du 19 septembre 1983 au 1^{er} février 2016, ce sont donc 33 années passées au service de la commune et de ses habitants. Tout le monde a pu apprécier sa ponctualité, son assiduité, son sens des responsabilités. Christiane a su s'adapter aux nombreux changements intervenus avec les années dans la gestion des communes. Etre secrétaire de mairie aujourd'hui n'a plus rien à voir avec ce métier tel qu'il était à ses débuts, même si elle tenait à continuer à écrire à la main dans les registres de l'Etat Civil, comme autrefois. Les tâches se sont multipliées, complexifiées, surtout avec l'apparition d'Internet. Consciencieuse, comme toujours, Christiane a préparé activement le terrain à sa remplaçante devenant à son tour formatrice. Au nom des habitants d'Autreville sur Moselle, au nom du présent conseil municipal, mais aussi des 5 autres qu'elle a accompagnés, au nom des précédents maires, nous félicitons Christiane Fuhrmann pour le travail accompli, nous la remercions chaleureusement et

nous lui souhaitons une bonne retraite bien méritée aux côtés de son mari.

Une nouvelle secrétaire



Notre nouvelle secrétaire de mairie s'appelle Sophie BOUCTOT. Elle partage son emploi à mi-temps entre les communes d'Atton et d'Autreville sur Moselle. Elle effectue également quelques heures complémentaires pour le syndicat d'assainissement. Les horaires d'ouverture de la mairie au public ont été modifiés. Le secrétariat de mairie est désormais ouvert **le mardi matin de 10h00 à 12h00 et le mercredi après-midi de 17h00 à 19h00**. En cas de besoin, Sophie BOUCTOT est également présente au téléphone le mardi et jeudi matin de 8h00 à 12h00 et le mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 17h00.

Commission environnement



Une commission environnement élargie s'est tenue le 23 février 2016. Elle a réuni des membres du Conseil Municipal, des présidents et membres d'associations d'Autreville concernés par l'environnement (AFR, Croqu'livres, Clé des Champs, ACCA), des pêcheurs, autour du maire et d'André Favre, vice-président de la CCBPAM en charge de l'environnement. L'objet de cette rencontre était d'échanger sur la situation de la zone des étangs d'Autreville et sur les projets qui la concernent, de réfléchir à leur mise en cohérence. Il n'y avait pas de décisions à prendre, mais des informations à donner, des avis à entendre. Une réunion finalement très instructive et qui en appelle d'autres. Les articles suivants rendent compte des points abordés, que ce soit le classement ENS d'une partie de nos étangs, le passage du Véloroute Voie Verte « Charles le Téméraire » ou l'utilisation du terrain communal de l'ancienne base de voile.

Des Espaces Naturels Sensibles

L'ENS du Val de Moselle dont font partie 6 étangs d'Autreville correspond à un complexe de 130 hectares composé de milieux alluviaux variés. Ce classement effectué par le Conseil Départemental n'a pas de portée réglementaire. Une éventuelle démarche de préservation et de valorisation repose sur la volonté des acteurs locaux.



La zone ENS d'Autreville

Dans un contexte très marqué par l'exploitation des gravières, le site offre une biodiversité remarquable. Des secteurs de prairies permettent à une végétation autrefois répandue de subsister. La Moselle constitue un corridor écologique important. Elle dispose de rives relativement sauvages (bancs de galets, roselières, bras morts, ripisylve et boisements humides,...) et accueille notamment le Castor d'Europe et le Crapaud Calamite.



Castor d'Europe



Crapaud calamite

Les gravières présentent des intérêts paysagers et biologiques très contrastés (gravières récentes mieux réaménagées et plus accueillantes pour la faune, en particulier amphibiens, poissons, oiseaux, insectes,...). Le site constitue le lieu de chasse de plus de 6 espèces de chauves-souris.



Vespertillon

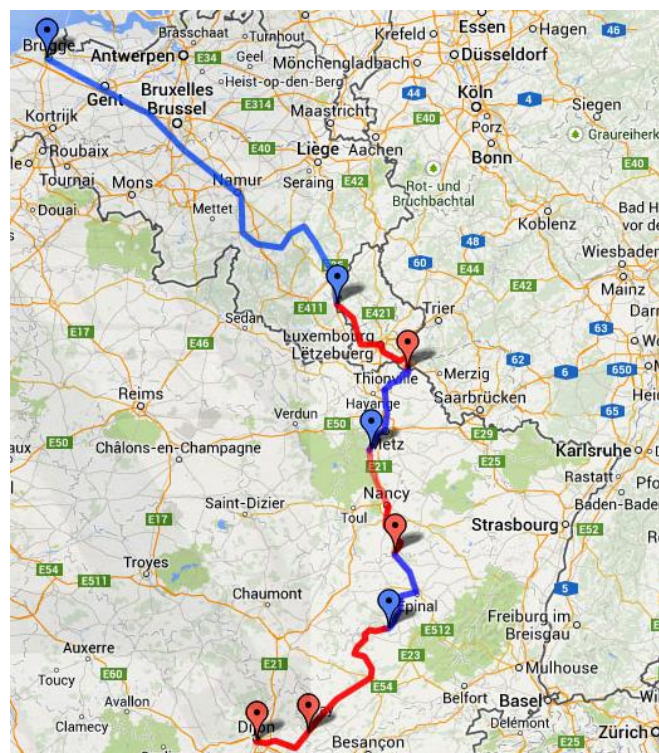


Filipendule

De nombreux oiseaux s'y reproduisent ou l'utilisent durant leurs migrations (Martin pêcheur, Petit gravelot, Rousserolle verderolle, Chevalier guignette,...).

La commune d'Autreville s'est associée à la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson pour mener une étude complète des ces ENS. **Cette étude permettra de dégager des propositions concrètes de préservation et de valorisation de ces sites, sans remettre en cause les activités existantes : promenade, pêche, jardinage, ...** Un diaporama d'explication sur les ENS est disponible sur le site de la commune, rubrique « étangs – pêche »

Vélo Route Charles le Téméraire



Relier la Mer du Nord à la Bourgogne, tel est l'objectif de la Vélo Route Voie Verte « Charles le Téméraire ». Cet itinéraire de 260 km en Lorraine suit la vallée de la Moselle, utilisant principalement les chemins de halage et les voies vertes créées spécialement pour les engins non motorisés et les piétons. Il ne manquait plus qu'un tronçon de 33 km entre Arnville et Custines pour finaliser ce VVV. Les travaux prévus depuis de nombreuses années vont enfin commencer cette année pour se terminer l'année prochaine. C'est la CCBPAM qui porte le projet pour les autres Communautés de Communes du Bassin de Pompey et du Chardon Lorrain, avec des financements apportés par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département à hauteur de 75%.

Le VVV passera par Autreville sur Moselle et Millery. Il longera la RD 40 dans la traversée de la commune

avant de rejoindre nos étangs que les cyclistes pourront admirer avant de rejoindre Dieulouard.



Le Vélo Route passera sous le viaduc le long de la Moselle

Un dossier complet est accessible à la mairie ou sur le site de la commune, onglet INTERCOMMUNALITE.

Adresse internet de la CCBPAM

www.bassin-pont-a-mousson.fr

Terrain de l'ancienne base de voile



En 1968, le Conseil Municipal de l'époque a attribué un terrain au bord de la Moselle à l'association du Yachting Club Lorrain. Pendant plusieurs dizaines d'année, de nombreux habitants de notre territoire ont pu s'initier à la pratique de la voile grâce à ce club affilié à la Fédération Française de Voile. Hélas, depuis une vingtaine d'années, le Yachting Club a cessé ses activités nautiques et s'est reconverti de manière bien peu satisfaisante. En effet, la principale activité de l'association consistait désormais en l'accueil de pêcheurs le plus souvent allemands qui venaient camper là plusieurs jours, au mépris des règles les plus élémentaires de la sécurité et de l'hygiène. Le Conseil Municipal a donc décidé de mettre fin à cette situation et a demandé à l'association de démonter son matériel et de restituer le terrain à la commune, ce qui est le cas aujourd'hui.

Une réflexion est engagée pour l'utilisation future de ce terrain, à proximité immédiate du vélo route. Des pistes sont envisagées, comme par exemple d'en faire un espace de loisirs, de jeu, de pique-nique. Ce terrain pourra également être mis à disposition des associations pour certaines de leurs manifestations et pourquoi pas les Feux de la Saint-Jean ?

Autreville vue d'avion



Un photographe travaillant pour VNF a pris des clichés de notre village. Nous avons acheté ces photos qui sont désormais notre propriété. Nous souhaitons les mettre à votre disposition. Nous pouvons les faire imprimer sur papier photo au format 50 cm x 70 cm au prix indicatif de 16,00 € le cliché. Les photos sont consultables sur le site de la commune ou à la mairie. Si vous souhaitez acheter des photos imprimées par nos soins, nous ferons une commande groupée. Inscrivez-vous directement à la mairie ou par courrier électronique en indiquant le numéro des photos choisies. Un chèque du montant de l'achat vous sera demandé. Les clichés peuvent également être téléchargés gratuitement sur le site internet.

Travaux sur le viaduc de l'A31



De mai à octobre 2016, des travaux de nuit importants vont être effectués sur le viaduc de l'A31 avec des déviations mises en place par Belleville, Dieulouard, Blénod-les-PAM. **Une déviation qui**

impactera fortement Autreville sera également mise en place dans le sens sud-nord au début du mois d'août, pendant une ou deux nuits, entre 21h00 et 6h00. Le viaduc sera alors totalement fermé à la circulation et tous les véhicules, y compris les poids lourds, venant de Nancy quitteront l'A31 à la sortie Belleville, puis emprunteront la départementale passant par Millery, Autreville et Loisy pour reprendre l'autoroute à Atton.

Le flux sera donc très dense sur la RD 40 et il pourra être périlleux de quitter le village lors de cette déviation. Nous vous tiendrons immédiatement informés lorsque nous aurons connaissance des dates retenues. Le dossier complet des travaux est consultable en mairie.

Bien utiliser nos sacs jaunes



Tout ne va pas dans les sacs jaunes !!!

Tri des déchets : 16 sur 20 en 2012, juste au-dessus de la moyenne en 2015 ! Que se passe-t-il à Autreville? Pourquoi avons-nous baissé notre note en "tri des déchets" ? Replongeons-nous dans nos cours pour faire mieux la prochaine fois. Voilà ce qu'il convient de faire pour bien trier :



- **Le verre** uniquement dans le container à verre en bas du village (bocaux, verrines, bouteilles en verre (dont vin avec modération bien sûr), pots de Nutella bien "raclés" miam...)



- **Le papier** dans le container à papier de préférence au sac jaune. Le papier déposé dans le container est revendu et valorisé, celui mis dans le sac jaune ne l'est pas. On peut aussi coller un autocollant "stop pub" (disponible en mairie) sur la boîte aux lettres, ça limite les quantités si on ne lit pas les publicités).



- **Les épluchures**, restes de fruits, de légumes, de jardinage au composteur ou dans la poubelle d'ordures ménagères (mais si on peut éviter...).



- **Les vêtements**, chaussures, sacs à main, ceintures dans les containers "Le relais" à la déchetterie ou sur le parking de Carrefour à Dieulouard. Ils peuvent également être donnés à des associations.

- Tous les objets qui contiennent ou ont contenu des piles, qui ont fonctionné à l'électricité, les piles, batteries, appareils électroménagers à la déchetterie uniquement. Les appareils réparables seront ressourcés.



Reste notre sac jaune à remplir... Dans le sac jaune, beaucoup d'emballages mais pas tous...



- **Emballages en carton** "propre" (suremballages gâteaux, yaourts, chocolats...), briques genre "Tetra Pak" de lait, crème, soupe, jus de fruits...

- **Contenants en plastique** (bidons, flacons, bouteilles) ayant contenu un produit pour la consommation (eau, soda, huile, ...), un produit pour le corps (produit douche, shampoing, ...) ou pour le ménage (lessive, entretien des sols)



- **Contenants en aluminium** (boîtes de conserves, canettes, boîtes de lait en poudre pour bébé, fûts de bière, ...)

A noter que les éboueurs peuvent prendre les cartons vides lors du ramassage des sacs jaunes. Mais veillez bien à retirer les morceaux de polystyrène qui servaient à maintenir et protéger le produit contenu dans ces cartons car le polystyrène, lui, n'est recyclable qu'en déchetterie et le carton restera dans la rue s'il en contient.

Tout le reste de nos déchets ira dans la poubelle "noire". A savoir que si j'hésite ou si je ne sais plus ou jeter un détrit, je le mets dans la poubelle "noire" car un seul intrus dans le sac jaune et c'est tout le sac qui est rejeté par le Centre de tri (oh là là, on va encore se payer une mauvaise note !!!).

Attention ! Un quizz dans le prochain bulletin vérifiera que vous avez bien tout retenu !

Collecte des objets encombrants

La prochaine collecte des objets encombrants se déroulera du mardi 29 mars au vendredi 1^{er} avril 2016. Si vous souhaitez faire enlever ce type d'objet, vous devez vous inscrire auprès de l'accueil de la CCBPAM au 03.83.87.87.41

ou par courriel

celine.bresson@bassin-pont-a-mousson.fr

Attention : les ordures ménagères, recyclables, matières dangereuses, électroménager, gravas, pneus, batteries, déchets verts ne sont pas concernés !

Amélioration des services publics

Enquête sur l'amélioration des services au public en Meurthe-et-Moselle



L'État et le Conseil départemental, en association avec les communautés de communes, vont élaborer un schéma départemental d'amélioration de

l'accessibilité des services au public, prévu par la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale).

Ce schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public définira, pour une durée de six ans, un programme d'actions destiné à renforcer l'offre des services au public dans les zones qui le nécessitent.

Ce schéma reposera sur les avis et besoins exprimés par la présente enquête et débouchera sur la mise en œuvre d'actions concrètes.

Afin de déterminer vos besoins nous vous invitons à remplir et à nous retourner le questionnaire portant sur six grands domaines.

Dix minutes vous suffiront pour le compléter.

D'ores et déjà, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à cette enquête et de votre participation.

Vous trouverez l'enquête en ligne à l'adresse :

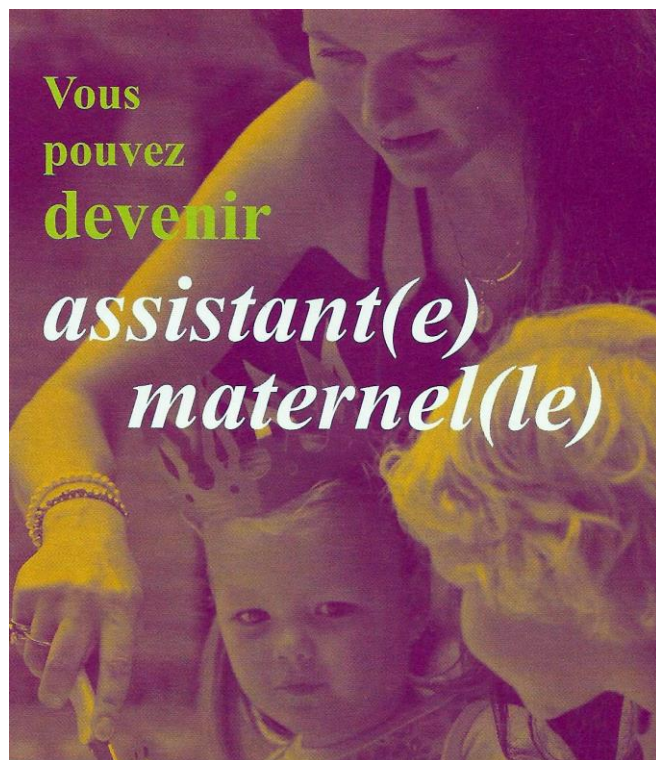
<http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actualites>

Assistant(e) maternel(le), ça vous dit ?

Les assistantes maternelles sont trop peu nombreuses dans nos villages pour répondre à la forte demande des parents à la recherche d'un mode de garde pour leurs enfants. Les accueils collectifs (crèches, périscolaire) ne suffisent pas à répondre aux besoins des familles qui préfèrent parfois un mode de garde familial pour leur bébé.

Le métier d'assistant(e) maternel(le) consiste à accueillir à votre domicile de manière « non permanente » des enfants confiés par leurs parents pendant leur temps de travail.

Ce métier présente des avantages et pourrait intéresser des femmes et des hommes sans activité ou en recherche d'emploi.



Les assistantes maternelles en activité insistent sur les attraits de leur profession :

- contact avec les enfants et les parents, sensation d'être utile, de jouer un rôle essentiel dans la construction et l'éducation des petits et des plus grands...
- souplesse des horaires à déterminer avec les parents au moment de l'élaboration du contrat de travail,
- activité professionnelle à domicile, dans un cadre familial et convivial,
- protection sociale et salariale grâce à la convention collective nationale (salaire mensualisé),
- passerelle vers d'autres métiers de la petite enfance
- accompagnement et soutien des institutions telles que PMI, Relais Assistantes Maternelles,
- formation continue garante d'une professionnalisation.

Après l'obtention de l'agrément pour exercer le métier, une formation de 120h est dispensée à la nouvelle assistante maternelle. Durant cette formation sont évoqués le développement physique et psychologique de l'enfant, la responsabilité, la sécurité, le savoir-faire et le savoir-être avec les enfants et les parents. Cet agrément est valable 5 ans renouvelables.

Si vous êtes intéressé(e) par cette formation, nous serons heureux de vous aider dans vos démarches.

Plus d'infos en mairie (documentation détaillée) ou à la Maison du Département 9200 route de Blénod BP20117 54700 Maldières - secrétaire modes d'accueil M. Marchand 03.83.80.01.72.

En attendant de nouvelles assistantes maternelles, nous vous rappelons qu'il existe sur le territoire des lieux d'accueil collectifs de grande qualité :

- « Bricoles et Galipettes » (périscolaire et accueil de loisirs) à Autreville-sur-Moselle pour les enfants de 3 à 12 ans (03.83.24.08.81)
- Crèche/halte-garderie « La Maison des Lutins » à Dieulouard (03.83.37.11.72)
- Crèche « Les Ch'Atton » à Atton (03.83.80.99.39)

Amélioration de l'habitat

Bassin de Pont-à-Mousson
Communauté de Communes

Opération Programmée
d'Amélioration de l'Habitat

OPAH 2015 - 2018

Des aides techniques et financières pour améliorer l'habitat faire des économies d'énergie ou adapter votre logement

Permanences les 1ers et 3èmes mercredis du mois

De 10h30 à 12h00 : Pagny sur Moselle Résidence Jeanclaude
De 10h30 à 12h00 : Pont-à-Mousson Communauté de Communes
De 16h00 à 17h00 : Dieulouard Mairie

Renseignements : 03 83 30 80 60 cal@cal54.org

<http://www.bassin-pont-a-mousson.fr>

Une action de la Communauté de Communes avec les concours de : Agence nationale de l'habitat, PNEUXX, Lorraine

Ecole Emile Schmitt

Pour bien commencer l'année 2016, nous avons fêté les rois à l'école en préparant des galettes pour tous les élèves.



Nous sommes entrés dans l'hiver le 21 décembre. Comme à chaque saison, nous parcourons le sentier jusqu'au verger pédagogique pour y observer la nature : les arbres fruitiers, la forêt, le paysage.



Deux musiciens du conservatoire de Pont à Mousson sont venus nous présenter leur instrument : une contrebasse et une clarinette.



Jeudi 25 février, les élèves du RPI Millery / Autreville ont fêté Carnaval sur le thème « Contes et Légendes ». Après une petite balade dans les rues de Millery nous avons fait un défilé à la salle des fêtes et partagé un gargantuesque goûter que les parents avaient préparé.



Mardi 1^{er} mars, les élèves de la classe de Sophie se rendront au col de la Schlucht pour une journée d'initiation à la randonnée sur neige en raquettes. Cette sortie s'inscrit dans notre projet d'école « classe d'eau » qui a été validée par l'agence de l'eau Rhin Meuse. Sur le même thème, « l'eau », nous aurons la compagnie « Monde et Nature » qui viendra le 29 Mars nous parler du cycle de l'eau dans la nature avec son spectacle « Perle et l'aventure de l'eau ». Grâce aux subventions données par l'agence de l'eau pour mener à bien notre projet d'école, nous irons courant avril à l'aquarium de Nancy et au jardin botanique du Montet et courant mai au parc de Sainte Croix à Rhodes. S'ajouteront à ces sorties, diverses activités sur le thème de l'eau, comme, la recherche des différents points d'eau dans l'école et dans le village, la découverte de la faune et la flore aux étangs d'Autreville ainsi que de nombreuses expériences en classe sur l'eau.

Le bassin de Pont à Mousson offre chaque année à tous les élèves un spectacle ; cette année, les élèves de PS/MS se rendront à la Médiathèque de Pont à Mousson le 11 Mars pour assister à un spectacle intitulé « Ich Auch », quant aux élèves de GS/CP, ils verront le spectacle « Au pays des grenouilles » qui aura lieu le 18 mars à l'espace Montrichard.

Association Familles Rurales



Tu veux vivre des vacances vélocambalesques inoubliables entre ados, partir à l'aventure, camper, partager des moments forts tout au long d'escalades que tu peux nous aider à construire ??? Alors parles-en autour de toi et rejoins-nous :

Le 30 mars à 17h30, Salle polyvalente de Millery

(Présentation du projet et de l'équipe d'animation, ébauche d'élaboration commune du camp itinérant et des activités...)



Contact pour toute information complémentaire : Rossignol Géraldine
geraldine.rossignol@ac-nancy-metz.fr



Recrutement pour l'accueil périscolaire

L'association Familles Rurales de Millery-Autreville recrute un animateur ou une animatrice diplômé(e) BAFA ou équivalent pour le poste d'animateur de l'accueil périscolaire de loisirs d'Autreville.

Prise de fonctions : Rentrée de septembre 2016

Lieu de travail : Salle polyvalente d'Autreville sur Moselle

Période de travail : Période scolaire et 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint, 1^{ère} semaine des vacances de février et 1^{ère} semaine des vacances de printemps.

Horaires découpés : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h30 à 8h30 – 11h30 à 14h15 – 15h45 à 18h30

Mercredi : 7h30 à 8h30 – 11h30 à 17h00

Semaines de vacances : 7h30 à 17h00

Types de contrats : Contrats aidés ou CDD puis CDI

Salaire net : entre 800 et 1 000 euros selon ancienneté.

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter la Directrice de l'accueil périscolaire : Sandra DEHAYE au 03.83.24.08.81 ou le responsable pour l'AFR Millery-Autreville : Philippe BIZE au 03.83.24.93.66

Adresser vos CV et lettres de motivation à :

**Philippe BIZE – 39 Rue des Chenevières
54670 MILLERY**

Association Croqu'livres



L'atelier des parents qui se déroule une fois par mois change d'horaire. Les personnes intéressées par cet atelier ont désormais rendez-vous dans la salle des associations de 10h00 à 11h30. Prochain rendez-vous le 19 mars : « On se dorlote au naturel »

Des petites mains : du 11 au 15 avril 2016, Croqu'livres proposera un stage de cinéma d'animation artistique qui produira un dessin animé en lien avec le spectacle de Nature en Folie pour les enfants de 6 à 11 ans. Le tarif est de 55 €. Un prix adapté de 35 € sera proposé aux familles dont le quotient familial est inférieur à 800 €.

Contacts :

- Véro : 06 04 06 71 19 – Sandrine : 06 11 30 37 43

- Virginie : 06 88 11 43 52 – Monique : 06 74 04 94 68

Association Chat Libre



Voici quelques actions menées par « Chat Libre » à Autreville.

Une chatte pleine a été abandonnée sur les hauteurs d'Autreville. Elle a fait 5 petits, très beaux et très sympas, que nous avons pu placer.



La mère, Grisouille, a été stérilisée puis relâchée. Mais elle ne supportait plus la solitude et descendait fréquemment sur la route menant au village au risque de se faire écraser. Il a fallu lui trouver un foyer ; elle est partie vivre dans une famille de Maidières.

Une autre chatte, Tic-Tac, a eu deux petits qui ont été stérilisés et placés par nos soins. La mère, stérilisée également, vit dans le village.



En septembre, découverte d'une nouvelle chatte abandonnée au cœur du village. Elle a fait 2 petits. La mère et la petite Kitty, désormais adoptée, ont été stérilisées. Hélas, le deuxième larron, plus malin, ne s'est pas laissé prendre pour l'instant. Ils sont nourris par les riverains.

Vous pouvez adhérer à l'association au tarif de 15 € par an ou participer sous forme de dons : chèque, croquettes ou objets divers pour nos futures brocantes. D'avance, un grand merci. Contact « Chat Libre » : 06 74 04 94 68

Association La Clé des Champs



Pour 2016, la Clé des champs a ébauché un programme d'activités qui se déroulera au fil des 4 saisons, apportant chaque fois un peu de connaissance sur la conduite des vergers, sur

l'apprentissage des techniques de plantation et de greffe, sur la transformation des fruits... Des animations diverses et variées seront proposées aux petits et grands, aux vergers et ailleurs.

Mais en premier lieu, et à condition que la météo le permette avant la fin du mois de mars, la vingtaine de nouveaux arbres fruitiers, et quelques petits arbustes (framboises, groseilles et cassis) mis à disposition par la commune d'Autreville, vont être plantés dans le verger près du château d'eau. Vous serez informés de cette séance de plantation dès qu'une fenêtre de beau temps s'ouvrira. En même temps, d'autres travaux seront à réaliser en une ou plusieurs séances

d'ailleurs : un peu de ramassage de pierres pour préparer le terrain à un semis d'herbe, une petite clôture à poser pour limiter les incursions de chevreuils « brouteurs de greffons ». Plus nous serons nombreux et équipés, plus les résultats du chantier seront visibles et plus se sera sympathique de partager une petite collation avant et ... après.



Plantation au printemps 2015

Tous ces chantiers dans le grand verger permettront de préparer l'inauguration qui pourra se dérouler le jour de la fête nationale, le 14 juillet prochain, avec des animations multiples, une marche-découverte, des expositions artistiques diverses, de la musique, et le concours d'épouvantails Nous sommes ouverts à toutes les propositions pour enrichir cette journée.

Par ailleurs, en avril, vous serez invités à une séance animée par les croqueurs de pommes (sujet à définir), nous proposerons des séances de greffe, de transformation de fruits, de préparation de décoration de Noël pour le village avec des ressources locales naturelles ; il y a du bouleau ...



Plantation au printemps 2012

Les vergers sont ouverts à tous, petits et grands. Cette année, les enfants de Bricoles et Galipettes devraient voir pousser leurs premières plantes aromatiques dans le carré de jardin installé dans le petit verger surveillé par quelques épouvantails, pas

frigorifiés du tout par ce drôle d'hiver sans neige, ni grand froid.

Vous serez informé des prochaines manifestations en consultant vos boîtes aux lettres et par le bulletin municipal.

Nettoyage de printemps

peL
projet éducatif local
Autonome • Participatif • Solidaire • Vertueux

NETTOYAGE

DIMANCHE 3 AVRIL

ATTON
AUTREVILLE ET MILLERY
BEZAUMONT
BOUXIERES S/F
CHAMPEY S/M
LANDREMONT
LESMENILS
LOISY
MORVILLE S/S
MOUSSON
STE GENEVIEVE
VILLE AU VAL
VITTONVILLE

PARTICIPEZ EN FAMILLE AU NETTOYAGE DE VOTRE VILLAGE !
Suivi d'un repas partagé à MORVILLE SUR SEILLE

Bassin de Pont-à-Mousson
Communauté de Communes
La Région Lorraine MEURTHE & MOSELLE

La date du grand nettoyage de printemps est retenue. **Nous avons tous rendez-vous le dimanche 3 avril prochain devant la salle polyvalente de Millery avec l'association Familles Rurales et les conseillers municipaux des deux communes.** Au programme : le nettoyage de la berge de la Moselle et des étangs d'Autreville. Venez nombreux !!!

Connaissez-vous votre village ?



Photo N°2 : décembre 2015

Les amateurs d'asperges avaient sans doute trouvé où se situait ce poteau avec sa grille.

Il s'agit d'un des poteaux du portail d'accès à la maison d'André Bruché qui se situe dans la Grande Rue. Ce portail date probablement du 17^{ème} siècle. Il a été construit par la famille Willemin, ancêtres de la famille Bruché. En témoigne la lettre W que vous pouvez distinguer dans le haut de la grille (photo ci-dessus). Les Willemin étaient des viticulteurs à l'époque où tous les coteaux du village étaient recouverts de vignes et où le vin d'Autreville sur Moselle était réputé. C'est probablement à la suite de l'épidémie de phylloxéra de la fin du 19^{ème} siècle que les vignobles laissèrent la place à des vergers et du houblon.

Pour cette 3^{ème} rubrique DECOUVERTE voici donc un nouvel objet à chercher et découvrir :
Où se trouve cet objet métallique ?



Photo n°3 – Un peu plus compliqué ! Cherchez bien...

Autreville *INFOS* – mars 2016
www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC
Rédacteurs : Marie Faivre – Philippe Englert – Laurent Muller – Marie-Paule Sauder – Jean-Jacques Bic
Imprimé par nos soins
Merci à Colette Mornet qui distribue bénévolement nos publications.